Contrat de vérification

Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de formaliser la vérification de la conformité du Centre d'Examen avec les normes et exigences en vigueur, dans le cadre de l'organisation des examens officiels.

Vérifications réalisées :

- Condition d'examen vérifiée
- Centre certifié par le ministére

Renouvellement & Conformité

Le présent contrat est valable pour une durée de un mois, renouvelable sous réserve d'une nouvelle vérification.

En cas de non-respect des engagements, le présent contrat pourra être résilié sans préavis après constatation officielle.

Signatures Fait à Tunis, Par le ministère de l'éducation nationale Mr Adam Nsiri, adjoint consul

et BLINK société de distribution

Africa